

Intitulé du poste	SURVEILLANT
Groupe	EQUIPE TECHNIQUE
Modalités de désignation	Désigné par le Directeur Général de la Fonction Publique sur proposition du Directeur des Concours
Profil	Être un agent du Ministère en charge de la Fonction Publique ou être fonctionnaire de tout autre Ministère sans distinction de grade. Avoir une expérience et un savoir-faire dans le domaine de l'organisation des examens et concours.
Qualités requises	<ul style="list-style-type: none">- Être intègre et honnête ;- Avoir une maîtrise du processus d'organisation des concours ;- Être méthodique et ordonné ;- Être attentif ;- Avoir le sens de l'observation ;- Être capable de se tenir en station debout ;- Avoir le sens de la pédagogie ;- Avoir une bonne tenue et présentation ;- Avoir la maîtrise de soi.
Missions	Assurer la police de la salle et veiller au bon déroulement des compositions
Principales activités	<ul style="list-style-type: none">- Assurer la surveillance et le maintien de l'ordre dans les salles de composition ;- Etablir la liaison entre les candidats et le secrétariat du centre ;- Vérifier l'identité des candidats ;- Distribuer les feuilles de composition et les épreuves ;- Faire respecter scrupuleusement les consignes aux candidats ;- Veiller au respect des horaires de composition ;- Etablir le procès-verbal de surveillance et le transmettre au secrétariat du centre ;- Réceptionner toutes les copies de composition et les transmettre au secrétariat du centre.
Contraintes particulières	<ul style="list-style-type: none">- Ne pas être candidat au titre de l'année en cours ;- Ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire ou d'une poursuite judiciaire ;- Avoir une bonne santé mentale et physique ;- Avoir participer obligatoirement à la formation des intervenants ;- Ne pas être en possession du téléphone dans la salle de composition.